

## FICHE DE POSTE **TPCAU 2 (S1)**

# RECRUTEMENT DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES ASSOCIÉ DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements  
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·es handicapé·es

<b>Intitulé du poste (F/H) : maître de Conférence associé des ENSA</b> Champ disciplinaire : TPCAU	Catégorie statutaire : A <i>Date de la prise de fonction /</i> <b>01/09/2026</b>
---	--

**Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche**

**Emploi(s) Type : Enseignant·e-chercheur·e enseignant dans le supérieur –RCH03A**

**Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :**

**École nationale supérieure d'architecture de Toulouse**  
83 rue Aristide Maillol - BP 10629 - 31006 Toulouse Cedex 01

### **I - Missions et activités principales**

L'ENSA TOULOUSE recrute un maître de conférences associé ayant une compétence dans le domaine de l'enseignement du projet, de la théorie et de la représentation en première année de licence (Semestre 1) ainsi que pour une participation à un séminaire de master (semestre 7) .

Les contenus des enseignements sont définis par le programme pédagogique. Le coordonnateur d'UE assure le suivi de leur mise en place. Le maître de conférences associé s'engagera à respecter les attendus pédagogiques du programme et à prendre l'attache du coordonnateur des UE dans lesquelles il aura à intervenir afin de travailler collégialement avec les autres enseignants.

**Ses missions seront les suivantes :**

**1/ UE Conception S11 : Rudiment du Projet S111 (représenter/Concevoir/Mettre en œuvre)**

Le premier semestre est un semestre d'initiation et de découverte et vise l'acquisition des rudiments de la conception et du projet d'architecture.

Au moyen d'exercices de manipulations spatiales, de cours théoriques et de culture architecturale, de cours sur les mises en œuvre et la matérialité, de relevés et d'analyses, il s'agit à partir de premières explorations, de donner aux étudiants, les moyens d'acquérir la faculté de se projeter dans l'espace et d'en prendre la mesure, de les initier progressivement aux outils de réflexions et de spatialisation.

L'apprentissage vise aussi l'acquisition des codes de représentations et une prise en compte de la construction. La place de l'architecte dans la société, les doctrines et théories architecturales des différentes époques, les acteurs de la construction, le rôle fondamental de la lumière dans la définition des espaces, les modes de composition, la matérialité sont autant d'aspects abordés par l'équipe enseignante en cohérence

avec les objectifs énoncés ci-dessus.

Les séances s'organisent sous forme de TD (97h TD) avec des apports théoriques (8h CM) en lien avec le thème de la séance.

Ces modalités pédagogiques sont organisées collégalement avec l'ensemble des enseignants de S1 et S2, et coordonnées par le coordonnateur de l'UE.

## **2/ UE Histoire et Théorie S12 : Théorie de l'architecture S122**

L'enseignement de Théories de l'architecture est assuré en semestre 1, collégalement par l'ensemble des enseignants TPCAUI du semestre selon des séances et thématiques organisées par le coordinateur de l'UE Conception.

Il s'agit de proposer un ou deux cours.

Ces cours traiteront soit :

- des éléments de l'architecture,
- de la mise en œuvre de la composition en architecture- de l'analyse et présentation d'œuvres d'architectes,
- de la présentation des grands théoriciens/architectes, de leur pensée et influence sur l'architecture remarquable du XXe et XXIe siècle.

### **Organisation des journées d'enseignement et charges horaires :**

**UE Conception S111** : 1 jour par semaine pendant 15 semaines (97h TD+8h CM) – le mardi

**UE Histoire et théorie – Théorie de l'architecture S122** : 2 cours (3h)

Heures enseignants (CM = 1,66 équivalent TD)

		CM	TD	Total
S11	Conception Rudiment du projet architectural	8	97	110 h
S122	Théories de l'architecture	3		5 h
	Participation à des ateliers de projet en licence ou en master selon les besoins		45	45
				160 h

### **II - Obligations de service de l'enseignement :**

160 heures équivalent TD pour 6 mois.

Ce poste de MCF est destiné à renforcer les enseignements de Conception en 1ere année de licence au premier semestre. Ce poste est ouvert pour l'année 2026-2027 sans préjuger de son maintien ultérieur.

### **III - Titre, diplômes et expériences souhaitées au regard du poste :**

- Diplôme d'architecte DE ou DPLG.
- Le candidat disposera d'une expérience de maîtrise d'œuvre.
- Le candidat possédera une expérience pédagogique explicite de l'enseignement du projet dans une école d'architecture.

### **IV - Présentation générale de l'école**

L'ENSA Toulouse s'engage, dans ses pratiques pédagogiques à former des architectes dans une approche diversifiée à l'aune des problématiques des transitions écologique et numérique, des mutations urbaines et rurales et de l'évolution des patrimoines matériel et immatériel, en dialogue privilégié avec les acteurs du territoire.

Le cycle de licence développe une progressivité avec des apports disciplinaires en début de cursus et des croisements disciplinaires à la fin visant une approche de la complexité. Les enseignements de licence constituent un programme pédagogique unique et commun aux étudiants. Des dominantes sont définies par semestre, permettant des apports approfondis.

En master les approches thématiques des séminaires et des ateliers de conception permettent à l'étudiant de construire son parcours jusqu'au PFE, en prise avec les diverses missions et pratiques du métier d'architecte et de son contexte culturel et professionnel. Les travaux du Laboratoire de l'ENSA irriguent l'enseignement du master, dans un jeu dynamique d'échanges et confrontations.

A travers une politique partenariale soutenue, les étudiants, durant leur parcours, entretiennent des relations privilégiées avec leur environnement institutionnel, universitaire, professionnel et culturel, à toutes les échelles du territoire et bénéficient de nombreuses opportunités de mobilité internationale.

L'ENSA propose avec l'INSA Toulouse un double cursus architecte/ingénieur, et un master délocalisé à Hanoi.

### **V - Dossier de candidature :**

- un CV faisant ressortir ses expériences pédagogiques et de praticien (2 pages)
- un dossier de références présentant sa pratique professionnelle et son expérience pédagogique (20 pages maximum)
- Une note pédagogique (2 pages maximum)
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie du diplôme d'architecte

**Date limite pour la remise du dossier : lundi 29 juin 2026**

**Après sélection des candidatures, une audition sera organisée le mardi 9 juillet 2026**

**Le dossier de candidature est à adresser à**

*rh@toulouse.archi.fr*

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le

Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.